

LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE  
ÉTAT DES LIEUX ET MODIFICATIONS DES PRATIQUES ENSEIGNANTES

**Auto-présentation**

- Assesseur parcours et enseignement professionnel : pilote du groupe enseignement professionnel de l'IGEN : non seulement un groupe de « suivi de la RVP » mais d'expertise sur les questions relatives à l'Eprof.
- Évaluation du DI : creuset de toutes les interrogations portant sur la RVP...qu'est ce qu'un diplôme professionnel ? le CCF ? la construction des diplômes professionnels ? la discrimination par les stages et les établissements ? les dispositifs d'AP, d'EGLS ? la sécurisation des parcours ? La reconnaissance par les professionnels ?...etc
- Pilote de la rénovation du tertiaire administratif : enjeux majeurs, innovations en tant que
  - o mode d'approche d'un diplôme professionnel,
  - o d'une gestion de l'alternance,
  - o d'un mode d'évaluation adapté aux apprentissages professionnels,
  - o d'une pédagogie de professionnalisation, de la mise en place de simulateurs administratifs, de scénarios professionnels (en lieu et place des « séquences »),
  - o de l'intégration des enseignements généraux dans les pratiques professionnelles,
  - o d'une approche renouvelée des compétences,
  - o d'une valorisation de l'expérience professionnelle des jeunes,
  - o d'une valorisation de la mobilité...etc
- Rapporteur atelier « Comment valoriser l'EPro ? »
  - o lieu d'échanges et de débats, où les positions des différents acteurs sont apparues...entre les tendances assimilatrices et identitaires...entre poursuite d'étude et insertion...entre éducation professionnelle et apprentissage...entre l'école de la république et celle des territoires

**PLAN**

L'enseignement professionnel, c'est quoi ?

La RVP : Etat des lieux

Interroger le métier d'enseignant à travers les questions vives

## 1. L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, C'EST QUOI ?

### 1.1 Objectifs généraux de l'EP

- élévation du niveau de qualification, de poursuite d'études
- prévention des sorties sans qualification, sans diplôme..**égal RVP**
- projet d'insertion et de professionnalisation !
- Équilibre socio-économique ; Maintien de la relation formation-Emploi

### 1.2 Périmètre de l'EP ?

- Enseignement professionnel vu **au sens large comme l'ensemble des actions éducatives visant à donner à un jeune un premier niveau de qualification lui permettant de s'insérer et...de poursuivre des études supérieures (cf circulaire de 2009 sur la RVP)**
- Enseignement professionnel **vu comme un système éducatif cohérent d'actions, d'acteurs, de lieux, de modes de formation...***vision plus large que voie professionnelle qui focalise sur les flux d'élèves au sein du système éducatif...*

**Ce sur quoi nous travaillons est bien l'EPro vu comme projet éducatif pour les jeunes ...questions qui se posent Faut-il retenir l'apprentissage dans la réflexion ?**

**Qu'est ce que valoriser l'ens pro ?**

Valoriser comprend un aspect « communication sur »...les métiers, les professions... on est dans le paradigme du « projet de l'élève », de l'orientation choisie

<b>Valoriser c'est aussi construire, réfléchir à un projet éducatif cohérent qui porte sur les relations entre tous les acteurs, les métiers, les diplômes, les formations, les modes d'apprentissage, les établissements...et les élèves !</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 1.3 Le cadre de la réflexion sur l'EP : peut-on approcher l'EP comme le reste ?

**La singularité de l'enseignement professionnel :**

- **l'extrême diversité de l'EP : 80 spécialités de bac (plus de 100 avec l'Ens Agricole) autant de BTS;**
- **L'enseignement professionnel est le lieu, un enjeu pour de très nombreux acteurs.**  
La réflexion ne peut être circonscrite au seul périmètre éducatif.
  - o Elle s'inscrit dans la relation Formation/Emploi... Voir à ce sujet les intentions des CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles) !
  - o Les diplômes et référentiels sont avant tout des construits sociaux
- **L'enseignement professionnel intègre une vision particulière de l'élève, une relation spécifique, pris dans un triple processus de transformation :**
  - processus scolaire (il se destine à être bachelier, à avoir un diplôme..)
  - processus de professionnalisation (il devient un jeune professionnel, il se constitue une expérience professionnelle, il acquiert des compétences professionnelles spécifiques, etc)
  - processus de maturation...il se socialise par l'activité de travail.. « *emprise de de l'élève sur son quotidien* », « *la vraie vie* »
- **l'enseignement professionnel suppose un lien particulier au monde du réel, du travail, aux milieux socio-économiques. On est en système « ouvert ».**

- o *Les savoirs sont mis à l'épreuve des réalités*, l'activité éducative s'en trouve considérablement modifiée, la formation des professeurs, les partenariats, le pilotage des LP, la contractualisation pédagogique, le suivi des PFMP sont quelques unes des problématiques vives liées à cette « ouverture »...
- **l'enseignement professionnel est aussi un vaste système de remédiation, de traitement de la (très grande) difficulté scolaire...**ruptures pédagogiques, innovations, modes d'organisation, animation des établissements...
  - ▶ Ces singularités participent à la construction identitaire de l'enseignement professionnel. Il me semble que l'enseignement professionnel doit rester professionnel... ! ne pas être dilué dans les généralisations, le « **d'égle dignité** »...Quels enseignants, quelles modalités
  - ▶ **L'enseignement professionnel est « objectif » par l'activité de travail**. Il existe un corpus scientifique qui peut servir de substrat à la réflexion sur l'enseignement professionnel. Celui qui s'intéresse au développement des apprentissages dans l'activité de travail, aux dispositifs de développement des compétences, au statut des savoirs, à la didactique professionnelle...Ce corpus existe, il doit légitimer nos choix...L'enseignement agricole possède ses propres structures de recherche... !

## 2. ÉTAT DES LIEUX DE LA RVP

### 2.1. Quelques éléments de contexte général

#### 1. le marché du travail

- tensions sur le marché de l'emploi, déqualification, etc
- transformations technologiques majeures qui modifient les contenus des métiers
- changement dans les organisations du travail (élargissement des compétences, adaptation, mobilités fonctionnelles et opérationnelles)

*Est-ce que cela ne nécessite pas d'interroger le modèle classique de l'enseignement professionnel ? : un diplôme, un métier ? qu'est ce qui est nécessaire pour réussir un parcours professionnel (on ne parle plus de carrière professionnelle !)*

2. La RVP : elle constitue un bouleversement majeur de la voie pro depuis près de 30 ans et l'apparition du bac professionnel en 1985. Reconfiguration des diplômes, du cycle, développement de parcours...etc

#### **Objectifs généraux de la RVP**

- inscrire l'EPro dans la réforme du lycée : logique de parcours, d'accompagnement personnalisé
- contribution à la réussite au baccalauréat d'une plus grande partie de la classe d'âge
- limiter le décrochage scolaire
- développer l'attractivité de l'EP

Les différents rapports de l'IGEN ont montré que ce bouleversement s'est accompagné de tensions importantes :

- l'arrivée de publics de plus en plus jeunes (- 0,8 mois), hétérogènes, ayant des parcours très différents; la gestion des PFMP s'est révélée très difficile. **Les PFMP en seconde sont-elles impératives ?**
- la mise en place précipitée et chaotique de la rénovation de la voie professionnelle (RVP) avec notamment des dispositifs tels que l'AP ou dans une moindre mesure l'EGLS qui ont grandement complexifié les organisations pédagogiques ; l'efficacité de ces dispositifs n'est pas encore démontrée. Dans le contexte de réduction des moyens, ils ont davantage servi pour l'ajustement des services ! **Ne faut-il pas les institutionnaliser ?**
- **le CCF, notamment généralisé pour la certification intermédiaire, s'est révélé chronophage, complexe à mettre en place dans les établissements**, sans aucun accompagnement des services académiques. Les professeurs ont du faire passer le CCF tout en restant mobilisés pour les épreuves ponctuelles. Enfin, la rémunération du CCF, très coûteuse et discutable, a créé de la confusion et de la frustration (critères d'attribution et mode de calcul contestables) ;
- pour certaines spécialités, la désarticulation du diplôme intermédiaire avec le baccalauréat **a conduit à découper le cursus 3 ans en 2 ;**
- La mastérisation avec la désignation des tuteurs référents, la gestion des professeurs stagiaires qui ont perturbé les organisations pédagogiques ;
- les réductions de postes et les réorientations professionnelles associées ;

*C'est donc bien le caractère paradoxal de la mise en œuvre d'une réforme importante associée à une réduction drastique des postes et des moyens de formation qui a contribué à installer ces tensions, à détourner les dispositifs de leurs ambitions et générer des pratiques de contournement.*

Après 4 ans, nous sommes actuellement plutôt dans une phase de « retour au calme » où les uns et les autres se sont approprié les dispositifs et où les cartes de formations sont en passe de se stabiliser.

***Le contexte pousse donc à rechercher une stabilité...il y a donc lieu, à CT, de ne pas introduire de dispositions trop importantes susceptibles de recréer de l'instabilité mais bien plutôt de remettre en perspective la RVP, de clarifier les parcours et d'alléger certains dispositifs.***

## **2.2. L'état des lieux de la voie professionnelle**

### ***Préalable statistique : Un suivi des flux et des parcours très difficile***

Il est impératif, devant l'accroissement de la complexité, de disposer d'un système d'information exhaustif, capable de produire des tableaux de bords nationaux, académiques et locaux pour disposer d'une vue claire des flux et des parcours. Il s'agit essentiellement d'appareiller des bases entre elles pour pouvoir suivre un élève, à l'aide d'un identifiant unique. La question se pose à plusieurs niveaux :

- les sorties vers l'apprentissage sont encore difficilement identifiables ;
- le rapprochement entre les formations et les examens n'est pas encore abouti...on ne peut donc faire le lien entre l'élève et le candidat !
- L'enseignement agricole n'est pas encore complètement intégré
- Le rapprochement entre les données INSEE et les données scolaires doit être poursuivi

***La DEPP va tout mettre en œuvre pour continuer de se mobiliser sur cette question.***

**1. Tassement des Effectifs du secondaire professionnel : 2012**

- **secondaire professionnel : 661 000 élèves**
  - o 1 406 000 second cycle GT
  - o - 6,4 % par rapport à 2011...- 10% depuis 2006 (734 000)
  - o pour 2GT : +0,4%....-3,2%
  - o 20% CAP ; 80% Bac pro – (106 000 CAP ; 527 800 cycle 3 an
    - 175000 enseignement agricole
    - 364000 apprentissage : 192 000 niveau V ; 123 000 niveau IV ; 49 000 niveau III...chiffre relativement stable sur le LT avant et après réforme (710 000- 680 000)
- **¼ des élèves de 3<sup>ème</sup>** soient 20% vont en seconde pro et 5% en CAP
- **Le secondaire professionnel représente 45% des effectifs du secondaire Gal et technologique** )... proportion très stable !
- **Grande concentration des effectifs** : le tertiaire avec 5 spécialités de bac (sur 80 hors agriculture) concentrent près de 60% des effectifs et des bacheliers ! 6% des spécialités concentrent 60% des effectifs...

***Les grandes tendances : Un taux d'accès au bac plus important mais des sorties également plus importantes***

**1.les flux**

- **le flux d'entrée des élèves de 3<sup>ème</sup> (SEGPA inclus) en voie professionnelle a légèrement diminué** (26,5% en 2007, 25,5% en 2011) ; **l'entrée en CAP** a nettement progressé lors de la mise en place du bac pro 3 ans (4,7% en 2011 contre 3,6% en 2007) mais **subit un léger tassement** depuis pour se situer autour de 4,7 %.....**ajustement et stabilisation du redimensionnement de l'offre de CAP**
- **flux après la seconde pro :**
  - o près de 80% des élèves de 2<sup>nde</sup> pro passent en 1<sup>ère</sup> pro
  - o 5% (4,9%) redoublent, un peu moins de 2% partent vers d'autres formations, dont le CAP,
  - o et un peu plus de **13% (13,6%)** « sortent des bases scolaires » ; **1 élève sur 7**
- **flux après la première**
  - o **85% (des élèves de 1<sup>ère</sup> pro passent en terminale pro** (ils étaient 83,8% à la rentrée 2007),
  - o un peu plus de 2% redoublent
  - o **12,8%** « sortent des bases scolaires » ;
- **flux CAP vers le bac pro**
  - o 1 élève sur 5 de deuxième année de CAP passe dans le parcours du bac pro à la (15% en 1<sup>ère</sup> pro et 6 en 2<sup>nde</sup> pro)

- o mais les « sorties des bases scolaires » en 1<sup>ère</sup> année de CAP sont importantes (**18,4% à la rentrée 2011** contre 12% à la rentrée 2007) ; **1 élève sur 5 sort**
- **les flux de la voie professionnelle vers la voie générale et technologique tendent vers 0** (En 2007, 23 400 élèves de CAP, BEP et 2<sup>nde</sup> pro étaient passés en voie gt, soit 4,2%) ; inversement, 22 200 élèves de 2<sup>nde</sup> gt étaient passés en voie professionnelle. **En 2011, près de 20 000 élèves de 2<sup>nde</sup> gt sont passés en voie professionnelle (soit 2,3% en 2<sup>nde</sup> pro et 1,2% en 1<sup>ère</sup> pro). *phénomène qui interroge, passerelles ascendantes***

## 2. Baccalauréat

- o **un taux d'accès plus important : près de 63% des entrants de seconde ont une probabilité d'accès au bac, contre 27% des ex-entrants BEP).** *si l'on compare avec le « taux d'accès » de 1<sup>ère</sup> année de BEP en term pro en 2007, il a plus que doublé...* La baisse du taux de réussite peut s'expliquer aussi par cet écrémage.
- o **Arrivée massive des bacheliers professionnels à la Session 2012 :** de 186 000 inscrits à 243 000 inscrits; avec 191 000 reçus, 35 000 bacheliers en plus **pb des BTS !**
- o **tx de réussite en baisse : - 6 points de 84% a 78,4 %....**en 2008, 103 000 reçus (- 60 000) taux de 77%....2009 avec épreuve de contrôle : 121 000 reçus taux de 87%
- o nous revenons doucement aux taux d'avant l'introduction de l'épreuve de contrôle

### En conclusion

- *la voie professionnelle est extrêmement disparate. Une centaine de spécialités de baccalauréats, 200 spécialités de CAP, une cinquantaine de BEP...Extrêmement concentrée, elle pose la question de son unité d'analyse, de pilotage et de représentations...*
- *il est clair que la rénovation de la voie professionnelle permet une nette augmentation de l'accès au niveau IV. Mais les « sorties »<sup>1</sup> du système ne diminuent pas, bien au contraire. D'autre part, si la « passerelle » entre CAP et parcours vers le bac pro fonctionne bien, la passerelle vers la voie générale et technologique se tarit totalement.*
- *Pour ce qui concerne les effectifs, il y a plus redistribution au sein de la voie pro qu'un accroissement fort des effectifs orientés vers la voie pro. Après absorption des effets bourrelets, elle sera principalement due aux évolutions démographiques (génération 2000)*
- *Pour le taux de réussite au bac, il est prématuré d'en tirer des conclusions même si cela interroge la forme du baccalauréat, son articulation et la prise en compte ou*

<sup>1</sup> Il est également indispensable de revoir nos définitions d'indicateurs :

- celui des « sortants sans qualification » n'est plus pertinent, il mesurerait le nombre de jeunes sortis de formation initiale au niveau du collège ou de la 1<sup>ère</sup> année de CAP ou BEP ; il faut sans doute introduire une nouvelle mesure : les « sortants précoces » qui quittent la formation initiale au niveau du collège ou sans avoir atteint la classe terminale d'un cycle (1<sup>ère</sup> année de CAP, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> dans les deux voies professionnelle et générale/technologique
- celui des « sortants sans diplômes » pose une question à moyen terme en ce qui concerne la prise en compte ou non du diplôme intermédiaire.

*pas du parcours 3 ans. Enfin, si 63% des entrants en seconde accèdent au bac, il y a lieu de s'interroger sur les 37% qui n'accéderont pas au bac...Il n'est fait nullement mention du diplôme intermédiaire dans les stats de la DEPP !*

### 3. Des questions restent posées

- Les parcours ? 4ans/3ans
- La poursuite d'études des bacs pro en BTS et l'équilibre voie technologique/voie professionnelle - Comment articuler les diplômes, comment accompagner ?
- Quid du socle en lycée professionnel ?
- Comment réinterroger la RVP et ses dispositifs ?
- Comment alléger la certification ?

...

#### 4.1 Les axes de la valorisation (cf rapport de synthèse de la concertation)

1. Valoriser, accompagner, sécuriser **les parcours des élèves** (qui peuvent être des parcours de professionnalisation) : nouveau paradigme de l'élève perçu dans sa dynamique, ses choix, ses erreurs, ses réussites et sa construction progressive. Donner des garanties. Dans ces parcours installer **l'excellence professionnelle (ce n'est pas la question de la poursuite d'études en BTS mais plutôt celle de proposer une excellence professionnelle). développer la mixité des publics**

2. Valoriser les Acteurs de l'enseignement professionnel. Retisser les liens avec les différents acteurs (parties prenantes) : redonner un statut aux différents acteurs : régions, professions, professeurs, formateurs, élèves et leurs familles. Interroger la relation formation-emploi en lien avec les partenaires, les régions. *L'acte III de la décentralisation*

3. Valoriser les **diplômes professionnels** : les rendre lisibles, les comprendre, les reconnaître, les légitimer. Les positionner entre eux. Les rendre porteurs d'ambitions personnelles et collectives. Que les référentiels soient et restent des objets sociaux **Réfléchir à la conception des diplômes professionnels**, aux modalités de MAJ, à leur adaptation aux contextes locaux, à leur architecture générale niveaux V,IV,III

4. **Valoriser les partenariats** avec les professions, les branches, en tant que vecteurs stratégiques pour conforter la relation formation-emploi, pour intervenir dans la formation des enseignants, pour lutter contre les discriminations liées aux PFMP...

5. Reconnaître et **valoriser les acquis professionnels**. C'est la question de l'évaluation et de la certification dans l'enseignement professionnel. Comment évaluer les compétences, reconnaître l'expérience acquise

6. **Valoriser l'alternance** comme mode privilégié et spécifique des apprentissages dans la voie professionnelle. Une alternance pilotée, intégrative de toutes les disciplines, fondée sur des partenariats.

7. **Valoriser les lieux d'apprentissages professionnels : lycées pro, plate-forme technique, lieux de stage, et les pratiques de formation : ruptures pédagogique**, les innovations, la didactique professionnelle, la relation à l'élève,...

**L'enseignement professionnel ne peut-être valorisé que si il gagne en lisibilité, que si il reste professionnel, que si il repose sur des partenariats élargis, que s'il s'intègre dans une logique locale (et non territoriale)...**

### **3. CONCLUSION : INTERROGER LA PROFESSIONNALITÉ DES ENSEIGNANTS**

#### *Les questions vives*

- 1. Simplifier l'évaluation et certification dans l'enseignement professionnel : interroger les pratiques d'évaluation; le lien entre formation et évaluation; entre évaluation et notation (moyenne et progrès)**
  - Les objets d'évaluation : Connaissances, Acquis professionnels, compétences, expérience
  - Les modalités d'évaluation et de certification : évaluation en continu, CCF, épreuves ponctuelles
  - La certification intermédiaire
  - La structure simplifiée du baccalauréat professionnel
  - La validation du socle en LP
  - Les attestations professionnelles complémentaires
  
- 2. Mettre en place l'alternance pédagogique dans l'enseignement professionnel : interroger les environnements de formation, les dispositifs, l'appui sur le tissu local**
  - Les PFMP
  - La place des professionnels
  - Les partenariats
  - Le tutorat
  - Les plateaux techniques dans les établissements
  
- 3. Améliorer la lisibilité des diplômes professionnels : interroger le rapport des enseignants au référentiel ? RAP ou RC ? programmes/référentiels ?**
  - Mode d'écriture des référentiels
  - Positionnement et articulation des diplômes professionnels entre eux
  - Adaptation aux contextes particuliers
  
- 4. Affirmer la place des enseignements généraux dans l'enseignement professionnel : interroger la dualité, les équipes pédagogiques, les rapports disciplinaires**
  - Référentiels et programmes
  - La place des enseignements généraux dans la professionnalisation
  - Les modalités d'enseignement conjoint
  - Le statut des enseignements « marginaux » (1h hebdo)
  - La question de l'introduction d'un enseignement de philosophie

- 5. Reconnaître et valoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement professionnel : interroger le processus d'innovation, des initiatives aux innovations, le partage et la diffusion**
  - La rupture pédagogique
  - Le déploiement du numérique
  - Les passeports professionnels
  
- 6. Sécuriser les parcours dans l'enseignement professionnel : interroger le rôle de conseiller, de consultant, de coach...les liens, les dispositifs**
  - L'orientation, la découverte des métiers, le projet professionnel
  - L'offre de formation ; les modalités d'affectation et de réversibilité des choix
  - la mixité des publics et des parcours
  - Les passerelles
  - Le cursus 3 ans
  - La réussite des bacheliers professionnels en BTS
  - Les parcours d'excellence
  
- 7. Développer les partenariats interroger les liens économiques, l'ancrage des professeurs dans les milieux socio-économiques, professionnels,**
  - Les partenariats socio économiques
    - Pour proposer des lieux de PFMP aux élèves, des parcours d'insertion,
    - pour améliorer les plateaux techniques,
    - Pour améliorer la qualité de la formation professionnelle
  - Les partenariats socio éducatifs, artistiques et culturels
  - Les partenariats de mobilité intra et internationale
  
- 8. Inscrire l'enseignement professionnel dans un projet républicain interroger l'éducation informelle, culturelle, citoyenne...l'ancrage des professeurs dans leur établissement**
  - Les établissements de formation professionnelle
  - Le statut des lycéens professionnels
  - Les activités socio-éducatives, culturelles et sportives
  - Les espaces de débat citoyen, de rencontres professionnelles
  
- 9. Développer la formation des maîtres à l'enseignement professionnel interroger la culture professionnelle des enseignants**
  - Proposer des modules de sensibilisation aux spécificités et enjeux de l'enseignement professionnel
  - Développer la formation continuée des professeurs d'enseignements de spécialité à l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles
  - Formation de tous les professeurs de LP au traitement de la difficulté scolaire